

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

DELIBERATION N°2023.00078

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DE PROXIMITE POUR 2023 - SOUTIEN AUX AMIS DU TREUIL ET SES MEMBRES

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 24 février 2023

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 59
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de voix : 67

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,

RECU EN PREFECTURE

Le 10 mars 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230302-D20230007810

Date de mise en ligne : 10 mars 2023

M. Pascal GONON donne pouvoir à M. Guy FRANCON,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Patrick MICHAUD donne pouvoir à Mme Delphine JUSSELME,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Nadia SEMACHE donne pouvoir à M. Jean-Marc SARDAT

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Cyrille BONNEFOY, M. André CHARBONNIER,
M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 02 MARS 2023

ACTIONS EN FAVEUR DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE DE PROXIMITE POUR 2023 - SOUTIEN AUX AMIS DU TREUIL ET SES MEMBRES

L'Association « les Amis du Treuil » a été créée le 1^{er} mai 2018. Elle regroupe 31 structures collectives de développement agricole et 80 membres individuels. Son objectif est de contribuer à la transition agricole, environnementale et sociale.

Elle est implantée à Chambœuf, dans l'ancienne ferme du Treuil qu'elle a entrepris de rénover pour en faire :

- un tiers-lieu rural : espace physique permettant de favoriser l'émergence de projets, les coopérations et l'accueil de différents publics (jeunes, porteurs de projets, agriculteurs en activité, grand public, associations, collectivités ...)
- un centre de ressource regroupant expériences, documents, études, experts en lien avec les activités de l'Association.

En 2021, Saint-Etienne Métropole a soutenu sa candidature pour devenir le premier tiers-lieu agricole et rural de la Loire. Depuis sa labellisation, l'Association a recruté une salariée à temps plein pour animer l'Association, coordonner et faciliter la gestion des projets portés par ses membres.

En 2022, une convention cadre de partenariat, déclinée annuellement dans un programme d'actions structurantes et innovantes, a été signée entre la Métropole et les Amis du Treuil sur les thématiques prioritaires suivantes :

- installation en agriculture et espace test agricole ;
- accompagnement à la transition ou réorientation des exploitations fragiles ;
- accès à une alimentation locale de qualité ;
- adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques ;
- agricultures urbaines.

Ainsi dans ce cadre, plusieurs actions ont été soutenues par la Métropole :

- installation et test d'activité : ADDEAR (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) de la Loire,
- accompagnement d'exploitations fragilisées : Solidarité Paysans 42,
- travaux d'aménagement du Tiers-lieu : Coop-immo du Treuil.

Pour 2023, plusieurs actions sont proposées par les Amis du Treuil. Ces actions seront réalisées par les Amis du Treuil ou certains de leurs membres (Croqueurs de pommes du Jarez, Verts de Terre, Graines et Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) de la Loire) et s'intègrent dans le programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole, notamment dans les axes suivants :

- **Axe 1 : actions pour maintenir une agriculture de proximité et accompagner sa transition**

- Maintenir les emplois et exploitations agricoles

1.1 État des lieux pour (re)penser les formes de travail agricole réalisé par l'association les Amis du Treuil

- Adaptation des pratiques agricoles aux changements climatiques

1.2 Conservatoires des espèces fruitières / adaptation au dérèglement climatique réalisé par les Croqueurs de Pommes du Jarez

- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles

1.3 Un centre-ressources comme outil des transitions et moyen de coopération réalisé par l'Association les Amis du Treuil

- Faciliter les installations

1.4 Sécuriser des installations par le partenariat en AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) porté par l'Association des AMAP de la Loire

- **Axe 4 : actions pour sensibiliser tous les acteurs et citoyens à une alimentation saine locale et durable**

- Donner une visibilité accrue au monde agricole, notamment en milieu urbain.

4.1 Investir pour développer salon et printemps de l'agriculture paysanne et de l'alimentation porté par l'association Verts de Terre

4.2 Sensibiliser le grand public aux conditions d'une production agricole locale, saine et diversifiée porté par l'association Graines

- Imaginer de nouveaux moyens de communiquer et privilégier une approche positive et déculpabilisant de l'alimentation

4.3 "GoûtOdébat", le support éducatif et collaboratif (jeunes et adultes) sur le lien entre agriculture et alimentation par l'Association les Amis du Treuil

Pour faciliter la coordination de l'ensemble de ces actions et un meilleur suivi, il est proposé de financer l'Association les Amis du Treuil à hauteur de 16 100 € maximum en autorisant l'Association à reverser une part de la subvention aux membres qui portent chacune des actions citées précédemment, dans la limite de :

	Amis du Treuil	Croqueurs de pommes du Jarez	Verts de Terre	GRAINES	AMAP Loire
Coût prévisionnel des actions	10 800 €	12 000 €	2 000 €	2 000 €	4 200 €
Subvention globale de Saint-Etienne Métropole	16 100 €				
Montant du reversement maximal autorisé	5 400 €	6 000 €	1 600 €	1 000 €	2 100 €

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le soutien de Saint-Etienne Métropole à l'Association les Amis du Treuil, dans la limite de 16 100 € maximum, avec autorisation de reversement à ses membres dans la limite du budget prévisionnel mentionné dans la délibération,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention jointe à la présente délibération,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, destinations PSADE et PAEC, du budget Agriculture de l'exercice 2023.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,

La Secrétaire de Séance,

Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,

Hervé REYNAUD